

Livry-Gargan, le 7 janvier 2021

Objet : Classes à horaires aménagés musique CHAM

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir, que, depuis 1987, le **collège Edouard Herriot** et le **conservatoire à rayonnement communal** de **Livry-Gargan** offrent aux enfants le choix d'intégrer, dès la 6^{ème}, les **classes à horaires aménagés musique : CHAM**. Ces dernières ont été créées conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et la Culture.

Objectifs

Cette structure permet aux élèves qui sont motivés et qui montrent des aptitudes pour les activités musicales, la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale, une formation spécifique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Ces classes fonctionnent de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Orientation post-collège

Une convention a été signée en 2019 entre le collège E.Herriot et le lycée Schweitzer du Raincy, afin que les élèves de 3^{ème} issus de CHAM souhaitant poursuivre l'enseignement musical, puissent bénéficier d'un bonus pour l'affectation en classe de 2^{nde}.

Contenus de études

L'enseignement musical, environ 6 heures hebdomadaires, est dispensé à la fois au collège et au conservatoire de Livry-Gargan avec une attention particulière pour la pratique collective : orchestres et chant choral.

Le conservatoire assurant :

la Formation Musicale (FM/Solfège) cours d'1H30 obligatoirement au conservatoire de Livry

le Formation Instrumentale * : selon le niveau de l'élève de 20 minutes à 1H

l'Orchestre : 1H (orchestre à cordes, orchestre à vents, ensemble de guitares)

Le collège assurant :

le Chant Choral : 1H

l'Education Musicale : 2H

* l'élève hors secteur conserve son cours d'instrument dans son conservatoire d'origine.

L'emploi du temps fait l'objet d'un aménagement, en collaboration entre le conservatoire et le collège. Conformément à la circulaire ministérielle, l'enseignement général est allégé et ne peut en aucun cas comporter d'options (ni latin, ni langue renforcée). Les heures dégagées permettent de ne pas trop alourdir l'emploi du temps des élèves afin qu'ils puissent travailler **quotidiennement leur instrument**, leur FM, et les oeuvres abordées à l'orchestre et au chant choral, sans oublier les matières de l'enseignement général.

Conditions de recrutement

Tout élève doit être inscrit au conservatoire ou avoir le niveau correspondant* à **2 ans de pratique musicale et être en mesure d'intégrer le cours de formation musicale de 3^{ème} année du conservatoire (1C3)**. Les élèves ne remplissant pas ces conditions devront passer un test préalable de formation musicale afin d'évaluer leur niveau. Ils ne seront admis à passer l'audition que sous réserve de places disponibles.

* Les enfants pratiquant la musique dans une école de musique spécialisée, association ou cours privés peuvent également se porter candidat.

Les candidats doivent être **motivés** par la **musique** et s'engager à un **travail personnel important**.

Par ailleurs, s'il ne s'agit pas de faire un choix de métier, les jeunes doivent montrer dans leur travail et dans leur participation à la diffusion musicale, **enthousiasme** et **persévérance** pendant les quatre années de collège, notamment lors du travail collectif (orchestres, atelier pianistes, chant choral) qui aboutit aux concerts de fin d'année.

Le recrutement s'effectue sur **audition le mercredi 24 MARS 2021** au conservatoire de Livry-Gargan. Lors de l'audition, l'élève interprète un morceau abouti à son instrument, reflétant son niveau et sa sensibilité. L'interprétation est suivie d'un court entretien durant lequel le jury évalue les motivations de l'élève. Les résultats sont ensuite soumis à la commission départementale placée sous la responsabilité du Directeur Académique. Sur avis de la commission, la direction académique procède à l'affectation des élèves et fait parvenir la notification aux familles.

Une fois que la liste des élèves retenus est publiée, vous devrez **inscrire votre enfant** :

- **au collège** - les inscriptions se déroulent le 3^e mercredi après-midi du mois de juin (selon le protocole sanitaire)
- **au conservatoire de Livry** - durant la dernière semaine de juin

Ce cursus particulier s'adresse en premier lieu, aux enfants Livryens du secteur de recrutement du collège, mais aussi aux autres élèves de Livry-Gargan qui ne sont pas de notre secteur géographique, puis aux autres enfants des communes qui font partie du district 7 et qui ne possèdent pas de structure identique dans l'un des collèges de leur commune.

Dérogation : une demande de dérogation pour intégrer une classe CHAM doit être effectuée par **TOUS les élèves**. Le document nécessaire est délivré par l'école élémentaire d'origine (ou inspection académique DSDEN - division des élèves, cf. site internet). Les parents remplissent le document pour les classes CHAM.

Une présentation du dispositif - selon le protocole, sera éventuellement organisée. A défaut, des renseignements seront disponibles sur le site web du collège. **www.collegeherriotlivry.fr**

Pour tout renseignement merci de prendre contact avec le professeur spécifique par mail : pinmarie@yahoo.fr

A l'issue de chaque année scolaire, un bilan concernant le travail général et musical sera établi et déterminera la poursuite des études dans ce type de classe. Les élèves ayant suivi le cursus CHAM ont la possibilité de poursuivre leurs études dans les lycées proposant des horaires aménagés, ou enseignement de spécialité musique. (lycée Schweitzer du Raincy, lycée Racine, Brassens, Lamartine et La Fontaine de Paris)

Si votre enfant est intéressé par ce dispositif :

Vous avez à déposer le **dossier au collège E.HERRIOT de Livry-Gargan uniquement** :

Le dossier comprend :

1. Demande d'inscription en CHAM : **ci-joint Page 3**
2. **Lettre de motivation** manuscrite de l'élève
3. Attestation des **niveaux musicaux et appréciations des enseignants** : **ci-joint Page 4**
4. **Appréciation du professeur des écoles** : **ci-joint Page 5**
5. Attestation officielle de domicile (taxe d'habitation ou taxe foncière, aucun autre document)
6. Photocopie du livret de famille

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur du conservatoire,
Mme STOJCESKA

La Principale du collège,
Mme RAMON

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE CHAM

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :
Date de naissance : Elève en classe de :
Etablissement scolaire : Ville :

Elève au conservatoire de musique de
INSTRUMENT(s) pratiqué(s) :

Nous soussignés, Madame, Monsieur :
Parents de :
Demeurant :
Téléphone :
Mail : @

Droit à l'image obligatoire au vu des fréquentes prestations scéniques.

Demandons l'inscription de notre fils/fille en classe CHAM, au collège E.Herriot pour la rentrée 2021-2022 et acceptons les conditions.

Fait à : le :

Signatures de l'enfant et des parents :

Demande d'inscription ci-jointe **à remettre au collège à la loge dans une enveloppe au nom de Mme RAMON** avant le vendredi **12 mars 2021** avec les **autres pièces justificatives demandées mentionnées en page 2.**

Contacts :

Collège Edouard Herriot
Principale : Mme Ramon
Professeur : Mme Pin - pinmarie@yahoo.fr

Conservatoire CRC
Directeur : Mme Stojceska
Professeur : M.Chalupczak

Demande d'inscription en classe CHAM

Attestation des niveaux musicaux et appréciations des professeurs spécialisés

Nom et Prénom de l'élève :

Enfant inscrit au **conservatoire / école de musique de**



Niveau INSTRUMENTAL :

L'élève pratique l'**instrument** : depuis l'**année**
est actuellement dans le **niveau** :

Appréciation du professeur d'instrument :
.....
.....

Nom de l'enseignant spécialisé :

Signature :

Si l'élève pratique un second instrument (ce qui N'est ABSOLUMENT PAS obligatoire) veuillez indiquer lequel, et son niveau actuel.

Niveau en FORMATION MUSICALE (solfège) :

Elève inscrit en Formation Musicale depuis l'**année**
est actuellement dans le **niveau** :

Pour les élèves en **1C2 uniquement**, vous devez fournir **obligatoirement un relevé de notes officiel en formation musicale** de l'année en cours.

Appréciation du professeur de FM :
.....
.....

Nom de l'enseignant spécialisé :

Signature :

Autre : Chant choral / Orchestre

L'élève pratique depuis

Cachet du conservatoire ou école de musique d'origine de l'élève :

Demande d'inscription en classe CHAM

Appréciation du professeur des écoles

Nom de l'école élémentaire :

Nom de l'enseignant(e) : M. / Mme

Avis de l'enseignant(e) sur la capacité de l'élève à suivre un cursus renforcé en musique en complémentarité de la formation générale :

.....
.....

Le projet spécifique aux cham du collège porte une attention toute particulière pour la **pratique collective**. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir renseigner les points suivants :

- L'élève respecte-t-il les règles de la vie collective ?
- L'élève s'implique-t-il dans un projet collectif ?
- L'élève est-il capable de soutenir son attention et son écoute ?

Date et Signature de l'enseignant(e) : le 2021